

DISTINCTIONS ET CONTINUITÉ ENTRE PHILOSOPHIE BIOLOGIQUE ET PHILOSOPHIE MÉDICALE CHEZ CLAUDE BERNARD

AGBAVON Tiasvi Yao Raoul

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département de Philosophie

r_roulio@hotmail.com

Résumé

Le dynamisme de la philosophie bernardienne se saisit à l'aune de ses conceptions biologiques et médicales. Chez C. Bernard, il y a une distinction entre sa philosophie biologique et sa philosophie médicale, car il ne confond pas biologie et médecine. Pourtant, cette distinction qui fonde une discontinuité entre ses deux philosophies n'est pas absolue. Il y a chez C. Bernard des spécificités propres à la biologie et à la médecine, mais cela ne ruine en rien leur relation. L'objectif de cette contribution est de mettre en évidence le rapport étroit entre biologie et médecine qui implique une continuité, sans faire fi des distinctions entre ces deux disciplines.

Mots clés: Biologie, Continuité, Médecine, Philosophie Biologique, Philosophie Médicale

Abstract

The dynamism of C. Bernard philosophy's of is seized with the ell as of the its biological and medical designs. At C. Bernard, there is a distinction between its biological philosophy and its medical philosophy, because it does not confuse biology and medicine. However, this distinction which melts a discontinuity between its two philosophies is not absolute. There is at C. Bernard of specificities suitable for biology and medicine, but that does not ruin of anything their relation. The objective of this contribution is to highlight the close relationship between biology and medicine which implies a continuity, without making fi distinctions between these two disciplines.

Keywords : Biology, Continuity, Medicine, Biological Philosophy, Medical Philosophy

Introduction

Biologie et médecine ont toujours entretenu des liens étroits au point où l'un des soucis majeurs de la première discipline est traduit par le fait qu'il soit issu de ceux de la seconde. Comme le montre P. Dupouey (2005, p. 9), le souci majeur de la biologie, issu de celui de la médecine, est de « comprendre le fonctionnement des organismes ». Une telle approche voudrait que la biologie soit dépendante des objectifs de la médecine. Pourtant, C. Bernard (1966, p. 144) affirme que, « chaque science a son point de vue qu'il ne faut point confondre sans s'exposer à égarer la recherche scientifique ». Partant de là, il faut considérer l'idée selon laquelle biologie et médecine sont deux disciplines à ne pas confondre, car « les sciences possèdent chacune sinon une méthode propre, au moins des procédés spéciaux, et, de plus, elles se servent réciproquement d'instruments les unes aux autres » (C. Bernard, 1966, p. 144). En analysant ces affirmations de C. Bernard, il convient de marquer une distinction entre la biologie et la médecine.

Toutefois, s'il faut considérer biologie et médecine comme des sciences distinctes, il n'en demeure pas moins que ces sciences ont un objet d'étude en commun, l'homme. À la vérité, l'homme est cet être vivant, parmi tous les êtres vivants, qui possède le degré le plus élevé de la complexité biologique. Ce n'est pas sans raison qu'il est considéré, avec la catégorie des animaux supérieurs, comme étant au sommet de la hiérarchie des organismes biologiques. Car, relativement aux impressions de soustraction aux influences physico-chimiques que donnent les corps vivants, elles s'appréhendent, nous dit C. Bernard, « chez les animaux supérieurs et chez l'homme » (C. Bernard, 1966, p. 99). Cette manière de voir qui est l'expression d'une distinction entre les organismes et la manière de les approcher pourrait justifier la différence entre les approches biologique et médicale.

C. Bernard a toujours insisté sur la particularité du point de vue de chaque science. Ainsi, l'on peut relever le problème d'un antagonisme ou d'une rupture entre biologie et médecine chez lui. Cependant, n'y a-t-il pas une sorte de continuité de la biologie à la médecine ? À partir d'une démarche analytique, l'objectif de cet article sera de montrer la continuité entre les philosophies biologique et médicale bernardiennes, par-delà leurs distinctions et la rupture qui s'entrevoit entre elles. Pour ce faire, de prime abord, une analyse de la structure de la biologie bernardienne sera de mise. Ensuite, la distinction entre biologie et médecine sera analysée comme expression d'une discontinuité, afin de relever en dernier ressort la nécessité d'une continuité entre biologie et médecine.

1. La biologie bernardienne et la question de l'unité vitale

Parler de biologie aujourd'hui, c'est désigner « l'ensemble des disciplines qui œuvrent à la connaissance rationnelle des phénomènes vivants » (P. Dupouey, 2005, p. 10). En ce sens, la médecine ne saurait être assimilée à la biologie, d'autant plus qu'elle cherche plutôt « à conserver la santé et à guérir les maladies » (C. Bernard, 1966, p. 25). En outre, la biologie est « l'ensemble des disciplines que constituent « la zoologie et la botanique, et dont relève l'étude de l'anatomie, la physiologie, la pathologie, etc. » (A. I. Yapi, 2015, p. 11). La biologie est bien distincte de la médecine. Cependant, ce qui nous importe, ici, ce n'est pas tant cette distinction qui se situe au niveau de l'ensemble des disciplines constitutives de la biologie, mais la philosophie qui sous-tend cette biologie dans sa diversité singulière. Nous parlons de diversité singulière, en ce sens que la vie, si nous voulons nous inscrire dans une approche étymologique du vocable biologie, n'est pas étudiée de la même manière ou dans les mêmes conditions d'une discipline biologique à une autre. Pourtant, c'est la même biologie qui mobilise divers moyens ou diverses disciplines à son compte. De plus, ces disciplines ne fonctionnent pas de la même manière, chacune d'elles a sa manière particulière d'approcher son objet en tant que support matériel de la vie.

En tout état de cause, à première vue, la zoologie ne saurait se présenter comme la botanique, encore moins l'anatomie, la physiologie et la pathologie comme la botanique ou la zoologie, même si elles en relèvent. Les enjeux de ces différentes disciplines biologiques ne peuvent être les mêmes. À la vérité,

entre la botanique (étude des végétaux) et la zoologie (étude des animaux), il y a une distinction nette. La différence qui se laisse percevoir, dans l'immédiat, se traduit par les diverses manières d'étudier les êtres vivants.

Si C. Bernard veut appréhender l'unité de la vie, au-delà de toutes les positions qui tendent à différencier fondamentalement les êtres vivants, c'est bien parce que plusieurs auteurs et plusieurs sciences comme l'anatomie et la physiologie approchent et conçoivent différemment les êtres vivants. Par exemple, Aristote est à tort ou à raison l'une des figures de proue de la classification des êtres vivants. L'œuvre d'Aristote est grande et ses réflexions qui se rapportent à la biologie témoignent de sa fécondité. La biologie, en tant qu'étude des êtres vivants, chez Aristote, prend ses racines dans la distinction qu'il établit entre tous les êtres vivants. Chez lui, comme le souligne F. Stirn (1999, p. 82), « tous les vivants formeraient une série ascendante, unique et hiérarchisée, une échelle des êtres naturels ».

La classification des êtres vivants, par ce qu'ils possèdent tel ou tel type d'âme, n'est pas fortuite dans le philosophe biologique d'Aristote. Cette classification des êtres vivants, désignée par taxinomie, repose sur une considération graduelle des êtres vivants, de la plante à l'animal et de l'animal à l'homme. Par exemple, « les végétaux cherchent à se nourrir ; les animaux ont en plus la sensation et la motricité ; chez l'homme, l'intelligence active s'ajoute à la sensation » (F. Stirn, 1999, p. 83). De la nutrition, l'on passe à la sensation et à la motricité puis à l'intellection, ce qui exprime différentes spécificités qui caractérisent les végétaux, les animaux et l'homme avec des facultés transversales. Certes, tous les êtres vivants ont, plus ou moins, quelques facultés de l'âme en commun, mais tous ne possèdent pas les mêmes facultés d'âme. De fait, chaque faculté de l'âme a ses propres caractéristiques qu'elle confère à l'être qui la possède, constituant ainsi la nature de celui-ci. C'est dans cette perspective qu'Aristote distingue plusieurs facultés de l'âme.

La subtilité d'Aristote réside en ce que plusieurs facultés de l'âme peuvent constituer un être vivant, ou il peut se trouver qu'une seule faculté soit la caractéristique d'un être. À preuve, Aristote, considérant les facultés de l'âme comme des puissances, souligne ceci :

Ces puissances, disions-nous, sont les facultés nutritive, désirante, sensitive, locomotrice, pensante. Les plantes n'ont que la faculté nutritive, d'autres vivants possèdent, outre celle-ci, la faculté sensitive. (...) Outre ces facultés, certains êtres jouissent de la locomotion, d'autres enfin possèdent la faculté pensante et l'intellect : tel l'homme et tout autre être, s'il en est, de condition analogue ou supérieure (Aristote, 1966, p. 36).

Tel qu'Aristote désigne les différentes facultés de l'âme, il n'est pas rébarbatif de se rendre à l'évidence de la hiérarchie qui s'appréhende dans ses réflexions sur la vie et les vivants. En un certain sens, la vie peut se caractériser comme ce qui distingue le vivant de la matière morte. Comme le souligne Aristote, « ce qui distingue l'animé de l'inanimé, c'est la vie » (Aristote, 1966, p. 32). Cette affirmation n'est pas moins douée de sens malgré son caractère évident de différenciation entre inanimé et animé. Toutefois, ce qui nous importe le plus, ce sont les distinctions qui sont manifestes parmi les vivants en tant que mues par l'âme.

Au fond, l'idée qui ressort des considérations sur la manière dont les âmes impriment leurs facultés aux vivants, c'est la hiérarchisation, allant du moins complexe au plus complexe. C'est ce qui justifie ainsi la distinction entre les végétaux, les animaux et l'homme. Il est vrai qu'Aristote reconnaît, par exemple, que « l'âme nutritive appartient à tous les autres vivants aussi bien qu'à l'homme » (Aristote, 1966, p. 38) et « elle est la première et la plus commune des facultés de l'âme, c'est par elle que la vie est donnée à tous les êtres animés » (*Idem*) ; pourtant, il n'en conclut pas qu'il y a une sorte d'unité vitale parmi tous les êtres vivants. À première vue, il semble qu'une sorte de lien unit tous les êtres animés par la génération et la nutrition, qui sont des fonctions de l'âme nutritive, propre aux végétaux. Cependant, à aucun moment, Aristote ne fait un rapprochement, plus poussé, entre les végétaux et les animaux, encore moins entre l'animal et l'homme.

Dans les deux tomes de l'*Histoire des animaux*¹, Aristote fait une véritable étude zoologique. Il décrit d'abord le comportement des animaux et leurs physiologies, avant de consacrer une partie de ses études à l'homme. Dans ses ouvrages de biologie, il est question de faire la distinction entre zoologie et botanique, même s'il considère que végétaux et animaux ont un point commun qui est l'âme végétative. De plus, il s'agit de remonter à l'homme comme être supérieur à partir de ses approches zoologiques. Aussi est-il que chez Aristote, la botanique et la zoologie fondent deux approches différentes de la matière vivante que sont la biologie végétale et la biologie animale. L'idée qui se tisse en toile de fond de toute cette distinction est celle qui se rapporte à l'influence d'une approche purement descriptive des deux règnes (végétal et animal).

Comme le souligne A. I. Yapi (2015, p. 24) :

s'astreindre à la description des animaux ou des plantes ; opérer des classifications ; élaborer des théories sur la base d'analogies observées, pour rendre compte des lois d'organisation du monde vivant ; voilà, en définitive, les principaux traits sous lesquels se présentent généralement la démarche de la zoologie et de la botanique, dans laquelle s'illustre toujours, à des degrés divers, le recours à l'observation et à la théorisation.

En tout état de cause, l'observation est la démarche par excellence de la zoologie et de la botanique. L'usage exclusif de l'œil par le zoologiste et le botaniste constitue leur moyen "d'attaque" de la matière vivante. À cet effet, c'est l'observation macroscopique des organismes qui est de mise. Les êtres sont appréhendés en leurs dimensions "grossières", c'est-à-dire macroscopique et sans autres moyens visuels que ceux dont la nature a pourvu l'homme.

Toutefois, c'est dans le prolongement des moyens d'observation naturel que le savant anglais Robert Hooke (1635-1703) inventa un microscope au XVII^e siècle. Cette invention lui a permis d'observer les parois des cellules végétales et bien d'autres nombreuses observations (ailes d'insectes, puces, poux, etc.). Ainsi, il peut être admis l'idée selon laquelle, c'est à partir du XVII^e siècle que l'observation comme moyen d'investigation de la matière vivante a connu son véritable essor, comme cela est exprimé ici à juste titre :

Certes, depuis l'antiquité jusqu'au 17^e siècle, en dépit de l'usage exclusif de l'œil (qui ne permettait pas d'atteindre toute la précision et la profondeur nécessaires dans l'observation des phénomènes), l'exploration anatomique et physiologique des insectes avait donné lieu à quelques descriptions élémentaires dues à Aristote (*Histoire des Animaux*) (...) Mais ce fut l'introduction du microscope qui marqua le début des grands progrès dans les investigations entomologiques (A. I. Yapi, 2015, p. 24).

En tout état de cause, cette affirmation traduit fondamentalement l'idée selon laquelle, l'observation fut le grand recours des sciences biologiques jusqu'au XVII^e siècle, et même après ce siècle. Pourtant, la dimension microscopique du vivant n'est pas d'un intérêt moindre pour le progrès des sciences biologiques. Ce n'est pas sans raison que Canguilhem souligne que, « l'œil armé du microscope voit le vivant macroscopique composé de cellules comme l'œil nu voit le vivant macroscopique composant de la biosphère » (G. Canguilhem, 2000, p. 47-48). Cette dimension plus approfondie de l'observation du vivant, du XVII^e au XIX^e siècle, n'a pas pour autant permis de considérer l'ensemble du monde animé sous un même angle.

Partant de là, les découvertes des structures de la matière vivante, surtout au niveau de l'entomologie (étude des insectes), livrent, dans les détails, les constitutions des insectes et aussi ceux des végétaux. Avec les auteurs comme Andrea Césalpino (1519-1603), Jan Baptist Van Helmont (1577-1644), C. Perrault (1613-1688), Edme Mariotte (1620-1684), Joseph Priestley (1733-1804) et Jan Ingenhousz (1730-1799), c'est le développement de la physiologie végétale. L'anatomie et la cytologie végétale sont révolutionnées avec les auteurs comme Robert Hooke (1635-1703), Antonie Van Leeuwenhoek

¹ Cf. ARISTOTE, *Histoire des animaux*, Tome 1 et 2, Traduction de Pierre Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1964, 1968.

(1632-1723), Marcello Malpighi (1628-1684) et Nehemiah Grew (1641-1712). L'idée qui se dégage, ici, c'est celle de l'écart qui s'est créé entre physiologie et anatomie, entre approche végétale et animale. À aucun moment, la question d'une unité vitale n'a été appréhendée, avec les découvertes des cellules aussi bien animales que végétales. A contrario, l'écart entre les réflexions sur les végétaux et les animaux n'a fait que s'amplifier.

Les travaux de Joseph Priestley sur le processus chimique de la respiration chez les animaux et chez les végétaux illustrent bien la distinction entre matière végétale et matière animale. À la vérité, « l'animal, lors de la respiration, absorbe de l'oxygène et rejette du gaz carbonique ; à l'inverse, la plante absorbe du gaz carbonique et rejette l'oxygène » (A. I. Yapi, 2015, p. 89). Il va sans dire que l'animal présente des caractéristiques différentes de celles de la plante au niveau de la respiration. « Il semble, au moins dans le cas précis de cette fonction physiologique, que les animaux consomment et détruisent les substances que les plantes, au contraire, forment et produisent » (*Idem*). D'après ces constats, il n'est pas faux de reconnaître une différence fonctionnelle entre animaux et végétaux. En outre, l'aspect physiologique n'est pas le seul indicateur, « d'autres phénomènes de la chimie vitale paraissent opposer les deux règnes » (*Ibidem*). Et, « Bernard cite le fait que l'animal dégage de la chaleur, tandis que la plante en absorbe. (...) La dynamique spécifique de la vitalité animale s'exprimerait aussi par d'autres fonctions et propriétés telles que la mobilité et l'irritabilité..., sans analogues chez les végétaux » (*Ibidem*). Tout porte à croire que le règne animal est bien distinct du règne végétal. Ainsi, il apparaît une dualité vitale qui se décline sous les modalités de la vie animale et de la vie végétale complètement irréductibles.

L'idée d'une dualité vitale, en s'appuyant sur les fonctionnalités distinctes des animaux et des végétaux, n'est d'aucune fécondité scientifique. C. Bernard récuse la dualité vitale, il considère cette thèse comme obsolète. Aussi est-il que sa position n'émane pas d'un raisonnement arbitraire. Au fond,

l'argument bernardien consiste (...), d'une part, à montrer que la vie se réalise, non dans l'exclusion ou l'affrontement, mais par la convergence et la succession harmonique des phénomènes créatifs et destructifs chez les animaux comme chez les végétaux et, d'autre part, à démontrer qu'il n'y a pas de vitalité spécifique (A. I. Yapi, 2015, p. 90).

Ces réflexions bernardiennes sur l'unité vitale sont issues de celles qui sont afférentes aux phénomènes de destruction et de création dans la matière vivante en général (animal et végétal). À partir de plusieurs expériences, issues de ses travaux et de ceux d'autres auteurs, C. Bernard argue en faveur de l'unité vitale. Prenons, par exemple les travaux sur la saccharification de l'amidon qui paraît être plus générale. En effet, dit-il:

la saccharification de l'amidon est une opération qui présente la plus grande généralité. Elle est commune à tous les êtres vivants ; elle a lieu dans la germination, dans la végétation, dans le développement embryonnaire, dans la digestion alimentaire. D'autre part, elle constitue une opération chimique et industrielle réalisée en dehors des êtres vivants par des procédés de chimie minérale (C. Bernard, 1879, p. 493).

À l'analyse, il existe une similitude des processus vitaux et ce, que ce soit dans le règne végétal ou le règne animal. Au fur et à mesure que nous nous élevons dans le règne vital, la tendance à croire en une gradation des phénomènes vitaux n'est pas inéluctable. Mais cela ne tient qu'en apparence. S. Ferret (1998, p. 16) souligne que, « dans le cas des organismes, c'est la microstructure qui permet de rendre compte de leur identité spécifique ». Bernard avait vu juste à cet effet. Pour lui, l'unité vitale ne pouvait se comprendre qu'en descendant dans la nature intime des vivants.

Pour G. Canguilhem (2000, p. 69), « la cellule c'est, selon C. Bernard, l'« atome vital » ». Toutefois, pour affirmer la thèse de l'unité vitale, il faut noter avec A. I. Yapi (2015, p. 86) que, pour Bernard, « la vie se trouve déjà dans le protoplasme, antérieurement à la cellule ». Cependant, si les similitudes entre matières végétale et animale dans les manifestations vitales se justifient par des expériences, la théorie protoplasmique, à laquelle C. Bernard adhère, n'est pas issue de recherches expérimentales. Elle

découle d'une réflexion qu'il fait sur l'évolution de l'organisme vivant. La théorie protoplasmique bernardienne n'a pas résisté aux théories cellulaire et moléculaire, mais le but dans lequel il l'emploie n'est pas pour le moins erroné. C'est fort de cela que, « la thèse bernardienne [de l'unité vitale] tire ainsi sa vérité d'abord de son caractère analytique et tautologique, à telle enseigne que l'insuffisance éventuelle de certaines preuves scientifiques qui la soutiennent, ne saurait en rien entamer sa crédibilité philosophique » (A. I. Yapi, 2015, p. 103).

Toute la philosophie biologique bernardienne vise à ne pas se polariser sur la distinction entre les différents règnes des êtres vivants. Le végétal et l'animal sont subsumés sous un même ordre, malgré leurs différences. Si tel est le cas, n'est-il pas admissible que la philosophie biologique de C. Bernard, avec pour idée centrale l'unité vitale, soit le vecteur de toutes ses autres réflexions afférentes au vivant ? Chez C. Bernard, la physiologie doit être la base de la médecine, d'où en un certain sens la médecine ne saurait se passer de la biologie.

Il est vrai que la médecine est une science du vivant, car elle s'occupe de l'homme. Néanmoins, la condition et la position de l'homme dans le règne vital requièrent une attention et une réflexion particulières. Dès lors, la philosophie qui sous-tend la biologie ne saurait être identique à celle de la médecine, d'autant plus que Bernard ne fait aucunement d'amalgame entre toutes les sciences du vivant.

2. La discontinuité entre biologie et médecine bernardiennes

Chez C. Bernard, le souci de ne point confondre les objectifs des diverses sciences en les assimilant les unes aux autres est majeur. La médecine a sa manière d'approcher le vivant, tandis que la biologie a, elle aussi, ses protocoles propres pour l'approcher. Il va sans dire que chaque science est autonome en fonction de sa spécificité et de ses exigences heuristiques. À ce sujet, C. Bernard (1966, p. 144) écrit ceci :

Le physicien et le chimiste ne sont pas mathématiciens parce qu'ils emploient le calcul ; le physiologiste n'est pas chimiste ni physicien parce qu'il fait usage de réactifs chimiques ou d'instruments de physique, pas plus le chimiste et le physicien ne sont physiologistes parce qu'ils étudient la composition ou les propriétés de certains liquides et tissus animaux ou végétaux.

À l'analyse, le physiologiste n'est pas médecin parce qu'il étudie aussi l'homme ; le médecin n'est pas physiologiste parce que la physiologie constitue la base scientifique de sa science. La différence est claire entre mathématiciens, physiciens et chimistes, ceux-ci et le physiologiste, le physiologiste et le médecin, même si les rapports entre ces deux derniers sont étroits. Dès lors, il ne s'agit pas d'avoir les mêmes méthodes ou les mêmes procédés, d'autant plus que cela ne saurait être absolu, pour assimiler diverses sciences ayant des champs d'applications distincts.

Toute la question réside ainsi en l'application des diverses sciences. Selon qu'elles adoptent une méthode ou plusieurs méthodes similaires, il ne peut être conclu qu'elles sont identiques l'une à l'autre. Pourtant, une science peut être d'un secours inestimable pour une autre. Une science peut être essentielle pour une autre en termes de connaissances, même s'il n'est pas possible qu'elles soient assimilables. C'est ce qui se justifie dans les dires de C. Bernard (1966, p. 144-145) en ces termes : «La connaissance préalable des sciences physico-chimiques n'est donc point accessoire à la biologie comme on le dit ordinairement, mais au contraire elle lui est essentielle et fondamentale». La connaissance des sciences physico-chimiques, en s'avérant essentielle en biologie, ne fait pas de la biologie une science physico-chimique. D'ailleurs, la biologie et les sciences physico-chimiques ne sauraient avoir les mêmes buts. Qui plus est, C. Bernard (1966, p. 145) souligne « qu'il convient d'appeler les sciences physico-chimiques les sciences auxiliaires et non les sciences accessoires de la physiologie ». Il établit ainsi une nette distinction entre sciences physico-chimiques et physiologie, même si la matière vivante peut être considérée comme « un complexe physico-chimique » (A. Goudot, 1961, p. 7).

Selon C. Bernard (1966, p. 137), « le physiologiste et le médecin ne doivent jamais oublier que l'être vivant forme un organisme et une individualité ». À l'analyse, cette affirmation présente la singularité de l'être vivant en tant qu'entité unique. Toutefois, une autre analyse permet de saisir deux types de scientifiques qui doivent tenir compte de la singularité de leur objet d'étude, à savoir le médecin et le physiologiste. L'un et l'autre ont un objet en commun, mais ils n'ont pas les mêmes méthodes ou procédés dans leurs approches cognitives. À ce sujet, C. Bernard (1966, p. 144) est clair, lorsqu'il affirme que « les sciences possèdent chacune sinon une méthode propre, au moins des procédés spéciaux, et, de plus, elles se servent réciproquement d'instruments les unes aux autres ». Ainsi, les théories qui sont rattachées à telle ou telle méthode ne sont pas les mêmes. Or, si une science se définit par son objet et sa méthode, la philosophie qui sous-tend sa méthode la fait différer d'une autre.

Chaque philosophie qui sous-tend chaque discipline scientifique diffère d'une discipline à une autre. L'idée est que, « chaque science a son problème et son point de vue qu'il ne faut point confondre sans s'exposer à égarer la recherche scientifique » (C. Bernard, 1966, p. 144). De ce fait, une philosophie biologique ne saurait être la même qu'une philosophie médicale, car la médecine et la biologie, bien qu'elles aient un objet d'étude en commun, ne sauraient être confondues. C. Bernard ne fait aucunement l'amalgame entre physiologie et médecine. Cependant, vu le secours qu'une science peut prêter à une autre, un lien ne peut-il pas être établi entre physiologie et médecine ? Au fond, les rapports qu'entretiennent physiologie et médecine sont étroits. En tout état de cause, ces deux sciences ont un objet commun qui est l'être vivant, particulièrement l'homme. Il va sans dire que physiologie et médecine peuvent entretenir une relation nécessaire si tant est que la médecine scientifique dépende de la physiologie.

3. Biologie et médecine: une relation nécessaire par-delà leurs distinctions

Certes, « jadis, le but de la médecine était essentiellement de soulager des symptômes et de guérir quelquefois des maladies » (G. Reach, 2013, p. 1), mais ce but n'en demeure pas moins absent des perspectives médicales actuelles. Quant à la biologie, sa préoccupation majeure est « tournée vers l'explication rationnelle de la vie » (P. Dupouey, 2005, p. 9). Il y a donc divergence au niveau des objectifs qui fondent les spécificités de la biologie et de la médecine.

Chaque science est autonome par sa spécificité et ses exigences heuristiques. Toute la question réside ainsi dans les applications diverses et distinctes des sciences. Selon qu'elles adoptent une méthode ou plusieurs méthodes similaires, il ne peut être conclu qu'elles sont identiques. Pourtant, une science peut être essentielle à une autre en termes de connaissances, même s'il n'est pas possible qu'elles soient indistinctes. À preuve, « la connaissance préalable des sciences physico-chimiques n'est donc point accessoire à la biologie comme on le dit ordinairement, mais au contraire elle lui est essentielle et fondamentale » (C. Bernard, 1966, p. 144-145). Certes, la biologie s'appuie sur les sciences physico-chimiques, mais elle n'est pas astreinte à elles. D'ailleurs, elles ne sauraient avoir les mêmes buts.

Chez C. Bernard, le fait que les sciences ne s'assimilent pas les unes les autres n'empêche pas que des sciences soient des auxiliaires d'autres. C'est ce qui se traduit dans la relation entre anatomie, physiologie et médecine lorsqu'il souligne ceci : « l'anatomie devient aussi une science auxiliaire de la physiologie elle-même, qui exige le secours de l'anatomie, de toutes les sciences physico-chimiques, devient la science la plus immédiatement auxiliaire de la médecine et constitue sa vraie base scientifique » (1966, p. 145). Dans le cas de la médecine, C. Bernard ne fait aucunement d'amalgame entre physiologie et médecine. Cependant, avec la notion de sciences auxiliaires, la physiologie devient une science auxiliaire de la médecine. De plus, au-delà d'être une science auxiliaire de la médecine, elle en constitue la base scientifique.

L'éventail du vivant de la physiologie est plus grand que celui de la médecine. La médecine se résume, dans la majeure partie des cas, à l'homme, et s'il faut considérer la médecine des animaux, le champ médical reste encore restreint par rapport à la biologie. Ce n'est donc pas sans raison qu'il semble

nécessaire que la médecine doive s'appuyer sur la biologie, mieux la physiologie, pour avancer. La physiologie ne s'est pas moins illustrée dans la médecine hippocratique avec l'influence des facteurs externes sur les humeurs. Hippocrate concevait la maladie comme la résultante d'un déséquilibre humoral qui n'est rien d'autre qu'une analyse physiologique. Certes, dans la médecine hippocratique des bases physiologiques peuvent être décelées, même si elles ne sont pas correctement affirmées et scientifiquement justifiées. Par exemple, quand « les disciples d'Hippocrate pensent que le médecin connaît la nature de ses patients, ce qui lui permet donc de savoir quel est l'élément, quelle est l'humeur corporelle qui est présente en excès » (H. De Wit, 1992, p. 36), la connaissance de la nature des patients n'est que la physiologie de ceux-ci. Car, cette nature est basée sur l'équilibre humoral, soit en excès, soit en défaut, dont « l'art de la médecine est d'éliminer les excès » (*Idem*). Il va sans dire que la médecine ne saurait se passer de connaissances physiologiques, biologiques en général.

À la vérité, pour que la médecine puisse se maintenir comme telle, elle a besoin d'auxiliaires. Elle a besoin de savoir comment fonctionne l'organisme avant de pouvoir prétendre soigner et guérir ce dernier. Toutefois, c'est ce réquisit de la médecine qui n'était pas clairement élaboré depuis Hippocrate jusqu'au XIXe siècle, siècle où C. Bernard a pensé la médecine scientifique. Le raisonnement hippocratique, selon Bernard, est limité, il n'est pas expérimental. Certes, il reconnaît qu'Hippocrate a donné une base scientifique à la médecine par l'observation, mais il réfute l'idée que la médecine soit exclusivement une science d'observation. Au fond, « la médecine hippocratique a fixé quelques grands repères de la médecine scientifique » (A. I. Yapi, 2015, p. 145), mais il ne s'agit que de repères. Car :

en matière de conception de la maladie, certes, l'explication du pathologique comme dérangement de l'équilibre humoral a été reconnue fautive. Mais l'idée que les maladies sont dues à l'altération de l'état physiologique (...) indique la voie d'une interprétation physiologique du pathologique. (*Idem*).

Les explications du phénomène morbide comportent des inexactitudes chez Hippocrate, mais cela ne discrédite en rien l'idée qui les sous-tend, celle de savoir que la maladie ne résulte en rien de la colère des dieux ou d'une quelconque source métaphysique.

L'interprétation physiologique du pathologique nécessite une connaissance, plus ou moins, approfondie de la physiologie. Or, la physiologie objective et scientifique, à en croire C. Bernard, ne saurait être autre chose que la physiologie expérimentale, c'est-à-dire celle qui se fonde sur l'observation et qui va au-delà de celle-ci par l'expérimentation. À preuve, « la médecine expérimentale (...) n'est rien autre chose que l'état scientifique le plus avancé de la médecine » (C. Bernard, 1987, p. 36), en gardant en ligne de mire qu'une science expérimentale « consiste à prévoir et à agir juste dans un cas donné » (C. Bernard, 1987, p. 60). Partant de là, il convient de ne pas perdre de vue l'idée que toute la physiologie des organismes supérieurs et de l'homme se rattache au milieu intérieur. Car, c'est ce milieu qui permet de saisir leur spécificité, en impliquant les enjeux d'une approche expérimentale.

La médecine pour H. Jonas (2012, p. 17) est « au croisement de l'art et de la science », impliquant le recours à d'autres sciences. C'est en cela que réside sa complexité distinctive. À cet effet, biologie et médecine semblent s'imbriquer certes, mais en tant que disciplines, elles sont autonomes. « Chacune d'elles a son champ d'application propre, malgré l'objet commun qu'elles ont. En tout état de cause, la philosophie bernardienne ne permet pas d'assimiler directement la biologie à la médecine, même si leurs rapports sont étroits. Cela ne saurait être remis en doute dans le philosophe bernardien. Cependant, en tant que science auxiliaire de la médecine, la biologie est d'un secours inestimable à la médecine, au point où elle en constitue la base scientifique. C'est dans cette perspective que C. Bernard souligne que, « la médecine expérimentale scientifique ne saurait avoir d'autre base que la physiologie. Seulement l'erreur a été jusqu'ici de croire que la médecine devait se superposer et en quelque sorte se souder à la physiologie » (1987, p. 301).

Conclusion

Les sciences ne sont pas réduites les unes aux autres, elles deviennent parfois des auxiliaires pour d'autres, sans prétendre à plus que cela. En admettant ce fait, la biologie devient une science utile à la médecine sans pour autant la subsumer. Ainsi, la manière dont les sciences physico-chimiques, par le biais de la méthode expérimentale, servent de base à la physiologie expérimentale, c'est de cette manière que celle-ci sert de base à la médecine. Ce n'est pas sans raison que C. Bernard (1878, p. 58) affirme que « les sciences physiologiques expérimentales ont pour base nécessaire les sciences physico-chimiques, auxquelles elles empruntent leurs procédés d'investigation et leurs moyens d'action ». Toutefois, emprunter les procédés d'investigation et les moyens d'action d'une science par une autre ne se fait pas d'emblée. Cela est une marche progressive qui nécessite une conversion aux méthodes empruntées avec toutes leurs implications, surtout que « chaque science a son problème et son point de vue qu'il ne faut point confondre » (C. Bernard, 1966, p. 144). Il ne faudrait donc pas confondre le problème de la physiologie avec celui de la médecine, d'où la philosophie médicale ne saurait être confondue avec la philosophie biologique chez C. Bernard. Il va sans dire que ces deux philosophies, bien qu'ayant le vivant en commun, ne sont aucunement identiques mais entretiennent un rapport de complémentarité.

En posant la relation nécessaire entre physiologie et médecine, C. Bernard a ouvert la voie à l'union entre la biologie et la médecine. Pourtant sa philosophie biologique n'est pas identique à sa philosophie médicale. Nonobstant le fait qu'il faut distinguer la philosophie biologique bernardienne de sa philosophie médicale, n'empêche que biologie et médecine sont viscéralement liées. Ce lien est au fondement de la médecine scientifique, ce qui exprime la nécessité et une plausible continuité entre biologie et médecine au-delà de leurs distinctions et de leur discontinuité chez C. Bernard.

Bibliographie

- ARISTOTE, 1966, *De l'âme*, Traduction et notes d'Edmond Barbotin, Paris, Les Belles Lettres.
- BERNARD Claude, 1867, *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France*, Paris, Imprimerie Impériale.
- BERNARD Claude, 1878, *La science expérimentale*, Paris, J-B Baillières et Fils.
- BERNARD Claude, 1879, *Leçons sur les phénomènes de la vie commun aux animaux et aux végétaux*, Tome II, Paris, Baillière.
- BERNARD Claude, 1966, *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Garnier-Flammarion.
- BERNARD Claude, 1987, *Principes de la médecine expérimentale*, Paris, PUF.
- CANGUILHEM Georges, 2000, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin.
- DE WIT Hendrik Cornelis Dirk, 1992, *Histoire du développement de la biologie*, Volume 1, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- DUPOUEY Patrick, 2005, *Épistémologie de la biologie*, Paris, Armand Colin.
- FERRET Stéphane, 1998, *L'Identité, Textes choisis*, Paris, Flammarion.
- GOUDOT Andrée, 1961, *Les quanta et la vie, Que sais-je ?*, Paris, PUF.
- JONAS Hans, 2012, *L'art médical et la responsabilité humaine*, traduction d'Éric Pommier, Paris, Les Éditions du Cerf.
- REACH Gérard, 2013, *L'inertie Clinique. Une critique de la raison médicale*, Paris, Springer-Verlag.
- STIRN François, 1999, *Aristote*, Paris, Armand Colin.
- YAPI Ayénon Ignace, 2015, *Approche du vivant. Études d'épistémologie biologique*, Paris, L'Harmattan.